***Hommes et Migrations*, 2021/3**

**Appel à contributions**

**« Saisir le murmure du monde. Récits de soi en migration »**

*(titre provisoire)*

**Un dossier coordonné par :**

**Marianne Amar (MNHI, IC Migrations, ISP)**

**Sylvie Aprile (Université Paris Nanterre, ISP, IC Migrations)**

**Anouche Kunth (CNRS – IRIS EHESS)**

**Isabelle Lacoue-Labarthe (Sciences Po Toulouse, LaSSP)**

**Présentation générale**

Placé dans la lignée d’une histoire « par en bas » attentive aux voix des « invisibles », ce dossier de la revue *Hommes et Migrations*, éditée par le Musée national de l’histoire de l’immigration, souhaite reprendre l’histoire des migrations à travers la question des récits, approchée dans leur diversité : ceux des migrants, entrelaçant générations, genre, statuts, temps et territoires, mais aussi ceux des autres acteurs – porte-parole, intermédiaires et tous ceux qui écoutent (ou pas) la voix des migrants.

*Rendre compte de la complexité des trajectoires*

Les récits individuels permettent d’abord de rendre compte, dans l’espace, de la dimension transnationale des parcours. Ils mettent aussi en lumière, dans le temps, les moments de rupture, les bifurcations, les méandres, les attentes, les retours et allers-retours, les accélérations, les temps faibles et temps d’arrêt. A chacune des étapes, les récits révèlent aussi la part d’aléas, d’arbitraire et de hasard, le déploiement de plusieurs possibles, de plusieurs choix – certains contraints, d’autres plus libres. En ce sens, ils rendent lisible la capacité d’agir des migrants (*agency*), approche désormais classique des études migratoires. Enfin, ils permettent de dévoiler, de reconstituer des itinéraires que les archives ne peuvent pas faire surgir d’emblée, car la vie du migrant s’y trouve trop dispersée, trop fragmentée, entre différents fonds et différents espaces géographiques. Dans cet ensemble, nous souhaitons accorder une place centrale aux récits de soi contraints par les conditions et le contexte de leur énonciation. Soit les adresses à l’autorité et l’ensemble des récits produits à l’intention des intermédiaires et acteurs de « l’entre-deux » qui jalonnent la trajectoire migratoire.

*Les adresses à l’autorité*

Les adresses, et plus généralement les récits biographiques produits dans le cadre des procédures liées aux droits et aux statuts, construisent une autre histoire du politique. Ils en écrivent un récit « par en bas », qui la complète, la nuance et permet de confronter l’édiction des normes et des règles à leur mise en œuvre. Ces récits biographiques peuvent être écrits sur injonction des institutions, ou être élaborés pour s’opposer à une décision. À titre d’exemples : pour demander à entrer dans un statut et à en faire respecter les termes ; pour faire valoir un droit politique ou obtenir une naturalisation ; pour contester le refus du renouvellement d’une carte, une décision d’expulsion, un internement, une mise à l’écart ; pour avoir accès à des subsides ou à des droits sociaux.

En chacune de ces occasions, les arguments débordent souvent de ce que demande l’institution, pour raconter une vie tout entière. Nous souhaitons mettre en lumière les conditions d’énonciation, leurs silences, les espaces dans lesquels ils s’expriment et leur audibilité. Nous souhaitons aussi montrer la pluralité des récits pour une même trajectoire : récits reconfigurés en fonction des différents interlocuteurs ; récits croisés des membres d’un mê« les sont le lieu de la nostalgie ? institutions.s insirutrionstique des récits.me groupe familial ; récits successifs inlassablement réécrits pour contourner les échecs et les refus. Car les manières de se dire et de s’écrire peuvent être à la fois le lieu d’une négociation, d’une soumission ou d’une résistance à l’autorité.

En tout cas, cette production de récits s’inscrit dans le temps long des migrations, mais sur un rythme qui va s’accélérant depuis le second vingtième siècle au fur et à mesure de l’élargissement et de l’individuation des politiques publiques, qui va de pair avec une exigence croissante de récits biographiques.

*Faire place aux intermédiaires*

Sous le terme d’intermédiaire, nous voulons accorder une place spécifique aux acteurs de l’entre-deux, soit ceux qui agissent et écrivent pour les migrants, ou en leur nom, tout au long des trajectoires migratoires. Ils peuvent être des porte-parole, ou des proches qui jouent un rôle d’intercesseur. On inclura aussi dans cet ensemble traducteurs et interprètes, les écrivains publics ou les agents au guichet. On peut y ajouter les passeurs et tous ceux qui interviennent dans l’économie de la migration légale ou non, ceux qui gèrent les lieux de passage, d’attente et de contraintes, les associations d’aide aux migrants et aux réfugiés, les médecins également. Tous peuvent à la fois faire récit, ou en être le destinataire.

*Faire entendre le silence ou les récits empêchés*

Faire entendre les récits, sans réussir à saisir ceux qui sont empêchés, les mémoires trouées, les paroles inaudibles, c’est prendre le risque de retomber dans une histoire linéaire et sûre d’elle-même. Il faudrait donc aussi écrire cette histoire par son hors champ, là où se tiennent ceux qui sont restés invisibles et inaudibles.

En ce domaine, nous proposons de faire le détour par les travaux qui portent sur le trauma, sur l’indicible, sur la violence que peut signifier l’obligation de faire récit pour répondre aux injonctions et processus administratifs, et sur ses conséquences – silences, dissimulation, invention, etc.

*Écrire des lieux, jouer des échelles*

Nous entendons réfléchir à ces narrations dans la dynamique des jeux d’échelle. Les récits de migration construisent toujours des récits de lieux : espaces liminaires (entrée sur le territoire mais aussi consulats) ; guichets ; lieux de transit et d’attente ; lieux de contrainte et d’internement, etc.

À travers l’évocation par les migrants de ces lieux précis, émergent des situations vécues en tension : une mise à l’épreuve de soi, des affects, des projets, des rapports de pouvoir. Ce travail sur les lieux permet donc aussi de nourrir la réflexion sur la loi, les politiques migratoires et leur application, et de faire lien avec le collectif des statuts et des droits.

*Anonymes et figures connues*

La question des récits des migrants et réfugiés s’inscrit dans la volonté de faire entendre ceux que l’on nomme « les sans voix », souvent laissés à l’écart d’une histoire des politiques publiques et de leur construction. Mais nous souhaitons également reprendre l’histoire d’un certain nombre de figures connues, en écrivant une autre biographie à partir de leur statut de migrant ou de réfugié.

*Récits de migrants, récits de migration*

Il nous semble important de ne pas nous cantonner aux récits qui diraient la seule expérience migratoire. Dans ce cadre, nous proposons d’aller explorer des archives qui ne sont pas constituées par la migration. Nous souhaitons ainsi faire exister les migrants autrement, dans leurs regards posés sur les sociétés traversées, sur les « voisins » ou les contextes politiques. Nous souhaitons aussi signaler, par ce biais, la pluralité des identités et esquisser une histoire plus intime de la migration. A cet égard, les récits de migrants peuvent mettre en lumière ce qui s’avère souvent si difficile à saisir : les sociabilités quotidiennes, les liens noués avec la société d’accueil, un processus d’installation. Il s’agira aussi, dans ce cadre, de réfléchir à la réappropriation de ces récits par la littérature et la fiction.

**Les propositions**

Ce numéro d’*Hommes et migrations* est ouvert à l’ensemble des disciplines et des aires géographiques (pays de départ, de transit ou d’arrivée). Du point de vue de la chronologie, nous souhaitons pouvoir couvrir l’ensemble de la période contemporaine, depuis le début du XIXe siècle. Les articles portant sur la période d’avant 1945 sont notamment les bienvenus.

Les propositions feront l’objet d’un texte de 1000s environ. Il indiquera la thématique retenue, les sources utilisées (archives, entretiens etc.) et une courte bibliographie (5 à 10 titres principaux).

Les auteurs, dont la proposition aura été choisie, devront remettre un texte d’environ 30 000s, selon le calendrier ci-dessous.

**Les propositions sont à envoyer à hmrecits@palais-portedoree.fr le 20 juillet 2020 au plus tard.**

**Le calendrier prévisionnel**

**20 juillet 2020 Date limite de réception des propositions**

Mi-Septembre 2020 Sélection des propositions et courriers aux auteurs

Début mars 2021 Remise des articles

Début mai 2021 Version finale des textes, après relectures et évaluations

**Juillet 2021 Sortie du numéro**